



## Charte de la Grainothèque de Saint Romain de Jaliônas

La Grainothèque a pour but de permettre aux jardiniers novices ou confirmés d'échanger des semences (légumes, fruits, fleurs, aromatiques, arbres, arbustes...) mais également des expériences, des savoirs, des ressources afin d'acquérir de nouvelles connaissances sur le jardinage.

### Fonctionnement :

Les participants se présentent avec leurs graines qui seront mises en sachets sur place par les membres de la Grainothèque. Sur chaque sachet nous inscrirons au crayon à papier l'espèce (ex : chou), la variété (ex : cabus), la date à laquelle les graines ont été récoltées, le lieu de récolte, l'époque de semis. La quantité de graines mise dans chaque sachet sera décidée avec le participant en essayant de respecter au mieux ces règles :

- Graines d'arbres fruitiers : 3 graines par sachet,
- Grosses graines (courges, courgettes...) : 10 à 15 graines par sachet, 5 graines pour les variétés rares,
- Graines moyennes (tomates, aubergines, poivrons...) : 1 cuillère doseuse par sachet,
- Petites graines (carottes, radis, chou...) : 2 cuillères doseuses par sachet,

Si le participant apporte une grosse quantité de graines nous remplirons plusieurs sachets.

Lorsque le jardinier a utilisé toutes ses graines et vidé son sachet il le ramène à la Grainothèque afin qu'il soit réutilisé. Les informations sur l'étiquette seront gommées afin de pouvoir écrire les nouvelles informations relatives aux nouvelles graines.

Contre chaque sachet le participant reçoit un jeton. Avec un jeton le participant peut prendre le sachet de son choix parmi ceux disponibles. Les jetons peuvent être utilisés lorsque le participant le souhaite (le même jour ou lors d'une prochaine ouverture de la Grainothèque). Il n'y a pas de date limite pour utiliser ses jetons.

### Les graines :

Toutes les graines sont acceptées (hormis les graines prohibées comme le chanvre). Elles peuvent provenir du jardin du participant ou d'un autre jardin (en essayant de donner le plus de renseignements possibles sur ces graines). Elles peuvent également provenir du commerce

ou de fruits ou légumes achetés dans le commerce. Le but étant de privilégier des graines saines n'ayant reçu aucun traitement chimique.

### Quelques règles à connaître :

- Les graines achetées dans le commerce avec l'inscription HYBRIDE F1 constituent la première génération d'un croisement qui donnera lieu à des variétés toutes identiques. Malheureusement, la seconde génération ne produira pas les mêmes fruits. Ils auront perdu en vigueur et en homogénéité, reprenant aléatoirement les critères initiaux. C'est la raison pour laquelle, il n'y a pas d'intérêt à récolter les graines d'une variété F1 pour les ressemer l'année suivante.  
Évitons les sachets de graines HYBRIDE F1.
- Il en va de même pour certains fruits et légumes vendus dans les supermarchés. Privilégions les fruits et légumes récoltés dans le jardin d'un particulier.
- Certaines espèces peuvent s'hybrider naturellement dans nos jardins, notamment les courges et courgettes. Le jardinier désireux de préserver sa variété doit contrôler la pollinisation selon différentes techniques.

### Les participants :

Par conséquent, nous demanderons aux participants d'être indulgents et d'être conscients que :

- Le choix et la diversité des espèces et des variétés seront moindres lors des premières sessions d'ouverture de la Grainothèque et devraient s'accroître avec l'augmentation du nombre de participants. En d'autres termes, plus il y aura de participants, plus il y aura de graines diverses et variées. Nous inscrirons sur un tableau visible de tous, les espèces ou variétés recherchées par les participants (ne pas hésiter à en faire part aux membres de la Grainothèque),
- La germination d'une graine et le développement de la plante dépendent de plusieurs facteurs : qualité du sol, hygrométrie, exposition, arrosage... et peuvent parfois échouer,
- Comme expliqué ci-dessus, certaines graines pourront être issues d'hybridations et ne donneront peut-être pas les fruits espérés,
- Les jetons perdus ne pourront être redonnés car il n'y aura aucune trace écrite ou informatique des échanges,

Les nouveaux arrivants sur la commune se verront offrir un jeton.

Les débutants sont les bienvenus. Ils bénéficieront de conseils et peuvent apporter un sachet de graines acheté dans le commerce (Pas de HYBRIDE F1). Ce sachet sera divisé en plusieurs

sachets (selon le nombre de graines et les règles citées plus haut) qui permettront au jardinier débutant d'obtenir plusieurs jetons et de commencer un petit potager.

**Dates et lieu d'ouverture de la Grainothèque :**

La Grainothèque aura lieu au centre commercial du Girondan à Saint Romain de Jalionas de 10h à 12h le :

*Samedi 18 février 2023,*

*Samedi 04 mars 2023,*

*Samedi 18 mars 2023,*

*Samedi 1<sup>er</sup> avril 2023,*

*Samedi 15 avril 2023,*

*Samedi 29 avril 2023,*

*Samedi 13 mai 2023,*

*Samedi 27 mai 2023.*

La Grainothèque vous remercie pour votre participation !